

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 7 février 2011, à 19h35 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Madame Marianne Santschi, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Serge Tremblay, Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 7 février 2011.

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

11 02 013

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 février 2011

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 7 février 2011, soit adopté en y ajoutant les points suivants :

6.8 Les Journées de la persévérance scolaire

11.1 Dépôt de la lettre de démission de la conseillère Marianne Santschi

11.2 Rencontre avec le CLD, Table agroalimentaire et la municipalité

1.- Ouverture

Prière et mot de bienvenue du maire

2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011.

4.- Première période de questions

5.- Suivi de la dernière assemblée

5.1.1 Explication demandée concernant le budget 2011 – serv incendie Village Ayer's Cliff

5.1.2 Résolution adoptant l'addenda no 1 – entente de service incendie Village Ayer's Cliff

5.2 CCU – suite à la séance publique du 8 novembre 2010, dépôt du document : « Orientations d'aménagement et de développement du territoire municipal pour la période 2011-2020 »

5.3 Mise à jour du plan de sécurité civile

5.4 Chemin de détour – pour la reconstruction en 2011 du pont P-07171 ch Way's Mills

6.- Correspondance

6.1 Cégep – formation des employés

6.2 Résolution – Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des Aînés

6.3 Demandes d'aide financière

6.3.1 Société de l'Arthrite

6.3.2 Barnston Heritage Cemetery association inc

6.3.3 5^e Groupe Scouts de la MRC de Coaticook

6.3.4 Société d'Agriculture du Comté de Stanstead

6.3.5 Expo Vallée de la Coaticook – Vin et fromage

6.4 Fausses alarmes – au 1800 ch Groleau en date du 8 janvier 2011

6.5 CLD – projet « Village d'accueil »

6.6 Formation – Gestion des contrats municipaux suite aux récents changements législatifs

6.7 Invitation à la soirée régionale de reconnaissance du Centre d'Action Bénévole

6.8 Les journées de la persévérance scolaire

6.9 MRC de Coaticook – Demande de participation aux matchs de finales – tournoi Bantam midget Coaticook 2011

- 7.- **Rapport des élus.**
 - 7.1 Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook
 - 7.2 Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel.
- 9.- **Rapport de la directrice générale.**
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
 - 9.3 Nomination des élus aux différents comités
 - 9.4 Nomination d'un nouveau membre au comité consultatif en urbanisme (CCU) et renouvellement des membres actuels.
- 10.- **Trésorerie.**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer.
- 11.- **Divers.**
 - 11.1 Dépôt de la lettre de démission de la conseillère Marianne Santschi
 - 11.2 Rencontre avec le CLD, Table agroalimentaire et la municipalité
- 12.- **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance.**

Adoptée à l'unanimité.

3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2011.

Le procès-verbal ci-haut mentionné est déposé à cette séance, et sera adopté lors de la prochaine séance.

4) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler

5.2) CCU – suite à la séance publique du 8 novembre 2010, dépôt du document : « Orientations d'aménagement et de développement du territoire municipal pour la période 2011-2010 »

Madame Michèle Dutrisac-Kilburn, présidente du comité consultatif en urbanisme présente aux membres du conseil ledit document pour fin d'adoption des projets à approuver lors de la séance du mois de mars, avec ou sans modification.

Arrivée du conseiller Jean-Pierre Pelletier, il est 19h50.

5.1.1) Explication demandée concernant le budget 2011 – serv incendie Village Ayer's Cliff

La directrice générale explique aux membres du conseil municipal que la quote-part 2011 pour Barnston-Ouest, est de 13%, tout comme l'an dernier. La hausse de la quote-part 2011, est expliquée car le budget incendie est plus élevé dû à l'ajout du nouveau camion (entretien), nombre plus élevé de pompiers et de formation, ainsi que les salaires de ces derniers.

11 02 014

5.1.2) Résolution adoptant l'addenda no 1 – entente de service incendie Village Ayer's Cliff

Attendu que la municipalité du Village d'Ayer's Cliff présente à la municipalité l'addenda no 1 à l'entente de service incendie adoptée le 10 janvier dernier, résolution 11-01-003 ;

Attendu que ledit addenda modifie l'article 6.2.2 relativement au « coût relatif à l'utilisation des véhicules » afin d'y ajouter le tarif pour le nouveau camion citerne ;

A CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

D'autoriser madame la Maire et la directrice générale à signer l'addenda no 1, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5.3) Mise à jour du plan de sécurité civile

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

11 02 015

**5.4) Chemin de détour – pour la reconstruction en 2011 du pont P-07171
chemin Way's Mills**

Attendu que le courriel de monsieur Sylvain Bouchard, ingénieur au ministère des Transports en date du 28 janvier dernier, à savoir :

Attendu que les membres du conseil, contrairement à la résolution #10-12-237, propose, lors de la reconstruction du pont P-07171, le détour par le chemin Madore seulement ;

Attendu que les membres du conseil demandent une rencontre avec les responsables dudit projet afin de discuter des points suivants :

- Possibilité de bonifier l'aspect architectural de cette structure
- Les glissières de sécurité du pont P-7172
- Les bris aux chemins municipaux (détour) lors de la reconstruction en 2010 du pont P-7172

A CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

De recommander au ministère des Transports le chemin détour, tel qu'indiquer ci-haut.

De faire parvenir l'extrait de cette résolution au directeur régional, monsieur Louis Ferland ainsi qu'à l'ingénieur responsable de ce dossier monsieur Sylvain Bouchard, demandant une rencontre avec les membres du conseil afin de discuter des points ci-haut mentionnés.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 016

6.1) Formation des employés municipaux

Attendu que le conseil municipal a demandé en janvier dernier, à ce que la directrice générale et la secrétaire-trésorière adjointe suivent de la formation spécifique;

Attendu que la directrice générale a déposé aux membres du conseil, différentes formations offertes par le Cégep de Sherbrooke et par l'Association de la construction du Québec, à savoir :

- Publisher, Communication écrite, rédaction et lecture, Gestion des ressources humaines, Conception de site web, Création et manipulation de documents PDF, Transition de MS Office 2003/2010.

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

D'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à participer aux formations suivantes qui auront lieu à Sherbrooke :

- 1- Création et manipulation de documents PDF – 28 février 2011
- 2- Publisher 14, 21, 28 avril 2011
- 3- Transition du MS Office 2003/2010 21 février 2011

Que la municipalité paiera la formation pour le publisher au complet, soit 90\$ plus les taxes applicables, ainsi que les frais de déplacement y découlant.

Que la municipalité paiera les formations de : Création et manipulation de documents PDF et Transition du MS Office 2003/2010, à raison de 50% des coûts, donc 170\$ plus les taxes applicables, ainsi que 50% des frais de déplacement et/ou de repas y découlant.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 017

6.2) Résolution autorisant la Ministre de la famille et la Ministre responsable des aînés à verser 5 200\$ au Carrefour action municipal et famille (CAMF) dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche des Aînés

Attendu la confirmation de l'attribution d'une subvention afin de mettre à jour notre politique familiale et la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés ;

Attendu que l'aide financière à la municipalité est répartie de la façon suivante :

13 800\$	soutien financier provenant du ministre de la famille et du Ministre responsable des aînés
5 200\$	soutien technique provenant du ministre de la famille et du Ministre responsable des aînés ;

Attendu que le soutien technique est la responsabilité du CAMF, donc la somme de 5 200\$ lui est réservée ;

Attendu que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Sylvie Dolbec est la responsable de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;

Que la municipalité autorise la Ministre de la famille et la Ministre responsable des aînés à procéder au versement forfaitaire de 5 200\$ au CAMF afin de défrayer la totalité des frais liés au soutien technique conformément aux modalités de paiement décrites à l'article 3.2 du Protocole d'entente entre les ministres et la municipalité.

Que la municipalité autorise la secrétaire-trésorière adjointe à signer ledit protocole au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 018

6.3.1) Demande d'aide financière – Société d'Arthrite

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite datant du 24 janvier dernier ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;

Que les membres du conseil acceptent de verser la somme de 60\$ à titre d'aide financière, donnant droit à participer au « Quilles-O-dons », soit l'opportunité d'une équipe à jouer aux quilles le 26 février prochain.

Par le biais du journal, un tirage aura lieu auprès des contribuables qui auront participé au concours.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 019

6.3.2) Demande d'aide financière – Barnston Heritage Cemetery Ass

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que les membres du conseil acceptent de verser la somme de 200\$ à titre d'aide financière audit organisme.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 020

6.3.3) Demande d'aide financière – 5^e Groups Scouts de la MRC de Coaticook

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite datant du 22 janvier dernier.

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;

Que les membres du conseil acceptent de verser la somme de 50\$ à titre d'aide financière audit organisme.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 021

6.3.4) Demande d'aide financière – Société d'agriculture du comté de Stanstead

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite datant du 10 janvier dernier.

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;

Que les membres du conseil acceptent de verser la somme de 100\$, dont 45\$ pour ½ page, et 55\$ à titre d'aide financière audit organisme.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 022

6.3.5) Expo Vallée de la Coaticook - dégustation vins et fromages 2011

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que la municipalité réserve 1 ou 2 tables, au coût de 400\$/table de 8 personnes selon l'intérêt des membres du conseil et/ou le personnel accompagné, à assister à cette levée de fonds.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 023

6.4) Deux fausses alarmes au 1800 chemin Groleau – factures département contre les incendies Ayer's Cliff

Attendu qu'en date du 18 janvier dernier le département de protection contre les incendies de la municipalité d'Ayer's Cliff a reçu deux appels provenant du 911, appels qui avaient été logés par la compagnie d'alarme du propriétaire situé au 1800 chemin Groleau afin de se rendre sur les lieux ;

Attendu que les frais engendrés par ces fausses alarmes, étant de 1350\$ et 1070\$ seront facturés au propriétaire de l'immeuble ;

Attendu que selon le règlement numéro 164 intitulé « systèmes d'alarmes » il est inscrit :

Article 13

La municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme des frais engagés par celle-ci en cas de défektivité ou de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble conformément à l'article 12.

Article 16

La personne qui déclenche un système d'alarme est présumée en l'absence de preuve du contraire être pour cause de défektivité ou de mauvais fonctionnement, lorsqu'aucune preuve ou trace de la présence d'un intrus, de la commission d'une infraction, d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constatée sur les lieux protégés lors de l'arrivée de l'agent de la paix, des pompiers ou de l'officier chargé de l'application de tout ou partie du présent règlement.

POUR CES MOTIFS,

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;**

Que les frais engendrés par ces fausses alarmes soient facturés au propriétaire selon les directives du règlement numéro 164.

Adoptée à l'unanimité.

6.5) Projet « Village d'accueil »

La directrice générale remet aux membres du conseil la documentation remis par le Centre local de développement concernant ledit projet. Les membres du conseil demandent à consulter la population via son journal afin de vérifier leur intérêt de participer à ce projet. Une décision sera prise suivant les résultats obtenus.

11 02 024

6.6) Formation – Gestion des contrats municipaux suite aux récents changements législatifs

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à participer à ladite formation qui aura lieu le 16 février prochain à Sherbrooke en autorisant les frais d'inscription au coût de 230\$ plus les taxes, ainsi que les frais de déplacement s'y rattachant.

Adoptée à l'unanimité.

6.7) Centre d'Action bénévole – semaine nationale de l'action bénévole 2011

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

11 02 025

6.8) Résolution proclamant les « Journées de la persévérance scolaire »

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que le conseil municipal par cette résolution, proclame les dates du 14 au 18 février 2011 comme « Journées de la persévérance scolaire » dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 026

6.9) Demande de participation aux matchs de finales du Tournoi Bantam Midget de Coaticook 2011

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que le conseil municipal par cette résolution, désigne madame la Maire afin de représenter la municipalité lors dudit tournoi, l'équipe choisie serait celle qui joue Dimanche le 27 février à 17h55, soit le Midget A féminin.

Adoptée à l'unanimité.

7.1) Rapport des élus

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités. Les conseillers Marianne Santschi et Jean-Pierre Pelletier énumèrent leurs activités du mois.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de janvier 2011.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de janvier 2011.

9.2) Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport mensuel de la directrice général sur les frais de déplacement du mois de janvier 2011.

11 02 027

9.3) Nomination des conseillers aux différents comités

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

De renouveler le mandat des élus aux mêmes comités que l'an dernier et d'étudier ce point suite à la prochaine élection partielle.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 028

9.4) Résolution – nommant les membres du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

Attendu le règlement #158 de constitution du CCU ;

Attendu qu'un nouveau membre se joint audit comité ;
Attendu qu'il y a lieu de renouveler le mandat des membres actuels à ce comité ;

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;**

Que le conseil municipal par cette résolution, nomme le nouveau membre du comité consultatif en urbanisme, monsieur Michel Belzil, en tant que citoyen.

Que le conseil municipal, par cette résolution, renouvelle le mandat des membres actuels du CCU, à savoir :

Madame Michèle Dutrisac-Kilburn, Présidente
Madame Louise Doucet-Saito, Monsieur Roger Ashby, Madame Carole Blais,
Monsieur Charles Brus, Monsieur Jean-Pierre Pelletier, ainsi que Madame la
Maire, Ghislaine Leblond, qui siège d'office sur tous les comités.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 029

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés en janvier- #11-01-011	63 793.34\$
B)	Dépenses incompressibles	1 148.76\$
C)	Salaires janvier	6 043.40\$
D-1)	Comptes à payer au 31 décembre 2010	10 120.44\$
D-2)	Comptes à payer au 7 février 2011	100 538.59\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C, D-1 et D-2;

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;**

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D-1) au montant de 10 120.44\$ et (D-2) au montant de 100 538.59\$, tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

11 02 030

11.1) Dépôt de la lettre de démission de la conseillère Marianne Santschi

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

D'accepter le dépôt de la lettre de démission de la conseillère #1, Marianne Santschi, effective en date du 30 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité

11 02 031

11.2) Rencontre avec le CLD, Table agroalimentaire et la municipalité

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

D'autoriser Madame la Maire à représenter le conseil municipal lors de cette rencontre qui aura lieu le 11 février prochain et de procéder au remboursement

de frais de repas y découlant.

Adoptée à l'unanimité

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

11 02 032

13) Levée de la session

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que la séance soit levée, il est 21h15.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECC-TRÉSORIÈRE